

VOUS AVEZ LA PAROLE

Un article vous a plu, irrité.
Vous nous l'avez dit. Extraits.

Œnologue, vraiment?

A propos des vins suisses

Une fois encore, nous sommes heureux que des sujets sur la vigne et le vin retiennent l'attention des journalistes de votre quotidien, mais une fois encore nous tenons à vous rappeler que la profession d'œnologue, et par là le titre d'œnologue, correspond à une filière de formation bien déterminée, définie par le décret de l'OIV et les autorités de notre pays, et dont le titre est protégé par une ordonnance. Les deux personnes citées dans «Le Matin» ne sont pas au bénéfice d'une formation d'ingénieurs en œnologie, mais sont diplômées de l'Ecole supérieure de viticulture, œnologie et arboriculture (ESVOA), qui a été remplacée par l'Ecole spécialisée.

Nous sommes des fervents défenseurs de notre profession pour des raisons évidentes de reconnaissance sur le plan national et international. De plus, nous sommes convaincus qu'une parfaite transparence contribue à informer vos lecteurs de manière correcte, ce qui, nous en sommes certains, rejoint les objectifs de votre journal.

Afin d'éviter toute confusion dans de prochaines parutions, nous avons mis à votre disposition la rubrique «annuaire» de notre site www.usoe.ch, qui vous permettra de confirmer l'attribution du titre.

Xavier Bagnoud, président de
l'Union suisse des œnologues,
Plan-les-Ouates

.....